



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 17 DECEMBRE 2014**

■ Le système scolaire français pourrait bientôt abolir les notes ■ Fini la sanction, place à la valorisation de l'élève ■ En Charente, plusieurs établissements l'expérimentent déjà.



À Aigre, les élèves de 5<sup>e</sup> B de Matthieu Damoiseau n'ont pas de notes sur 20, mais sont évalués sur leurs compétences acquises ou non. «Cela les valorise», selon l'enseignant.

Photo Majid Bouzzit

# L'école sans notes, c'est mieux ?

Julien PRIGENT  
jprigent@charentelibre.fr

**F**ini les montées de stress lors des remises de copies. Fini les bulletins humiliants qu'on tente de dissimuler à papa et maman. Demain : l'école pourrait définitivement remettre les notes au placard (lire encadré). L'école sans notes, on en parle beaucoup. Les élèves de l'académie de Poitiers l'ont déjà notée. Ils lui donnent tout juste la moyenne : 5,04 sur 10, selon une étude réalisée par le rectorat en 2013. Comme dans les classes de seconde des lycées de Confolens ou Charles-Coulomb à Angoulême, comme les collèges de Jarnac, Segonzac ou Baignes, celui d'Aigre a mis les notes de côté. Cela fait déjà trois ans qu'on en a fini avec l'évaluation classique pour lui substituer un code couleurs. Des points verts pour les compétences intégrées. Des points rouges pour celles restant à acquérir. Au départ

expérimenté en 6<sup>e</sup>, le dispositif a été élargi aux classes de 5<sup>e</sup>. Sébastien Lotodé, le principal, en dresse le bilan. «Pour les bons élèves, ça ne change pas grand-chose. Mais cela valorise ceux qui sont en difficulté. Car cela leur prouve qu'il y a des choses qu'ils savent faire.» En écho, Karine Lascours, qui enseigne le français, glisse : «Mettre un zéro à la dictée d'un élève, c'est terrible. Avec le système des couleurs, on valorise l'élève, on lui montre qu'il y a des choses qu'il sait faire.»

## Les élèves veulent aussi des notes

Matthieu Damoiseau, enseignant en histoire-géo, est un chaud partisan de l'école sans notes, une bouée de secours pour les élèves de fond de classe, ceux qui se collent au radiateur, s'assoupissent ou regardent plus par la vitre que le tableau. «Ça permet de vraiment cibler les difficultés de l'élève. Cela met en évidence ses points forts et

ça permet de vraiment cibler les difficultés de l'élève. Cela met en évidence ses points forts et ceux qu'il doit travailler.

ceux qu'il doit travailler», plaide l'enseignant. Ce que semble confirmer l'étude réalisée l'an passé par le rectorat : 464 élèves expérimentant le système sans notes étaient invités à donner leur avis. Et malgré le petit 5,04/10 qu'ils lui attribuent, ils sont 58% à affirmer mieux situer ce qu'il leur reste à apprendre. Et 67% disent mieux comprendre ce que les enseignants attendent d'eux. Ils reconnaissent (59%) aussi que le dialogue est plus simple avec les enseignants. Autre mérite, et pas des moindres : «Ça permet de ne pas se différencier entre nous, de moins se comparer», se satisfait Julien, lui aussi élève de 5<sup>e</sup> B.

Alors, plus de notes, plus de problèmes ? C'est un peu plus compliqué que cela... L'enquête du rectorat de Poitiers est à ce titre surprenante et intéressante. Car 63% des élèves interrogés disent que les notes leur manquent ! Et 67% espèrent y revenir l'année suivante. «Des résultats paradoxaux, reconnaît Éric Barjolle, qui a piloté l'enquête pour le rectorat. L'élève reconnaît que dans un système sans notes, il sait mieux où on veut l'emmener. Mais il dit aussi qu'il veut revenir à la note. Peut-être car la stimulation de la comparaison dis-

paraît, car il estime qu'elle lui permet de mieux se situer.»

«Ma mère ne comprend pas trop car, de son temps, il n'y avait que des notes», synthétise Lucas, élève de 5<sup>e</sup> B à Aigre. «Des parents nous disent : on veut des notes. Et on a le souci du brevet, ainsi que de l'orientation, sanctionnés par des notes», reconnaît Michèle Boutin, prof de maths au collège d'Aigre. «Mais passer de l'évaluation par compétence à la note classique n'est pas incompatible», selon Éric Barjolle, responsable du centre académique de recherche, développement, d'innovation et d'expérimentation (Cardie) du rectorat de Poitiers. C'est le pari que s'est lancé le collège Marguerite-de-Valois à Angoulême. «Les enseignants n'étaient pas prêts à laisser tomber les notes. Nous avons fait le choix de mixer les deux, explique Françoise Cuisinier, la principale. Être dans le positif, valider les acquis plutôt que de montrer du doigt.» La directrice d'établissement avoue avoir un faible pour le système sans notes. «Car on y valorise les élèves.»

## «L'évaluation est permanente dans la société»

Quitte à les enfermer dans une bulle hors du temps et de la société ? «On est évalué en permanence : c'est la dure réalité de la vie et dans notre société, soutient quant à lui Stéphane Cabannes, président de la Peep, Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public. Et sans notation, comment va-t-on faire pour orienter les élèves arrivant en première pour les diriger vers les filières de leur choix ?» Faux, rétorque Matthieu Damoiseau, le prof d'histoire-géo d'Aigre. «C'est faux de dire que dans

## Pourquoi ça pourrait changer

Précurseur, le collège d'Aigre, c'est tout le système scolaire français qui pourrait bientôt opérer sa mue. Le conseil supérieur des programmes vient de rendre ses conclusions : il penche pour la fin des notes de 0 à 20, suggère de passer la grille d'évaluation de 1 à 6. Comme de nombreux autres pays européens. Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Éducation, tranchera dans les mois à venir. «Que ce soit un bon ou un mauvais élève, nous avons besoin d'un système de notation qui lui dise "tu as acquis telle compétence mais tu n'as pas acquis telle compétence"», a-t-elle déclaré. Et d'ajouter : «Quand vous avez un 5 ou un 17, vous ne savez pas forcément ce que vous avez acquis ou non. Vous avez 17, vous êtes content et vous passez à autre chose. Si vous avez 5, vous intériorisez l'échec, mais vous ne comprenez pas forcément ce que vous auriez pu faire mieux.» École avec ou sans notes ? La ministre rendra sa décision dans le courant de l'année 2015.

la vie on note les gens en permanence. C'est l'inverse, plutôt. Quand vous êtes recruté quelque part, vous l'êtes sur un CV. Sur des acquis.» Ce vers quoi semble se diriger l'école de demain. À la FCPE, Fédération des conseils de parents d'élèves, on applaudit : «Aujourd'hui, on ne favorise pas les jeunes qui restent sur le bord de la route, soutient Lilette Brunier, sa présidente. Une évaluation qui laisserait de côté la sanction permettrait de les rattraper, de développer le goût d'apprendre, d'attiser la curiosité d'enfants qui n'en manquent pas.»

## Quand les mauvaises notes plombent le moral des élèves et des parents

En 6<sup>e</sup>, Clément (1) avait 16 sur 20 de moyenne en maths. En 5<sup>e</sup>, il est passé à 8. Mathéo pointait à 14. Il a rétrogradé à 5. Les deux garçons ne sont pas des cas isolés : «La moyenne générale de la classe de mon fils est à 6», explique une mère de famille. Dans ce collège charentais, les élèves font le dur apprentissage de l'humiliation de la mauvaise note. En cause, un professeur de mathématiques qui saque allègrement ses élèves. «Ça fait bizarre», reconnaît Clément, qui a toujours été bon élève. Les parents, eux, s'alarment.

Voyant les notes dégringoler, certains ont inscrit leur enfant à des cours particuliers. Mauvaise idée. «Mon fils est rentré désabusé de l'école : son prof de maths venait de lui dire qu'il ne ferait plus cours à ceux qui bénéficient de soutien scolaire», relate une maman qui a alerté la direction de l'établissement. Cercle vicieux : les parents croient bien faire pour aider leurs enfants qu'ils estiment en difficulté, mais les enfants se font punir.

(1) Les prénoms des élèves ont été modifiés.

## Nicole Bonnefoy interpelle le gouvernement

**A** lors que le conseil général de la Charente vient de lancer une enquête pour mettre en évidence la mauvaise couverture des zones rurales en matière de téléphonie mobile, Nicole Bonnefoy, elle-même conseillère générale de Mansle, a usé de son mandat de sénatrice pour secouer le gouvernement. Hier matin, elle a profité de la séance des questions au gouvernement pour interpeller Axelle Le-maire, la secrétaire d'État chargée du Numérique. L'élue charentaise souhaite en particulier que les critères pris en compte pour déterminer si une commune est couverte ou non soient plus exigeants.

La secrétaire d'État a reconnu le problème. «*Les obligations des opérateurs ne sont pas assez respectées. C'est pourquoi nous avons rétabli le pouvoir de sanction de l'Arcep [1]. Celle-ci a déjà ouvert trois enquêtes administratives, notamment sur la couverture 3G par Free et SFR*», a-t-elle répondu. Un premier élément pour le dossier que le conseil général de la Charente a l'intention de constituer. L'échange complet entre la sénatrice et la secrétaire d'État est à lire sur [www.charentelibre.fr](http://www.charentelibre.fr).

(1) Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

## Les élus mobilisés en faveur des expropriés d'Antargaz

**L**a convention qui autorise la commune à confier à l'Établissement public foncier (EPF) de Poitou-Charentes, la responsabilité de l'application des procédures d'expropriation des riverains du site Antargaz, situés dans le périmètre concerné par le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de cette entreprise, a été adoptée par le conseil municipal réuni, lundi soir.

Christian Decoodt, maire, a lu la lettre reçue en mairie, dans laquelle Xavier Magnant, un de ces futurs expropriés, exprime «*son inquiétude*» vis-à-vis de l'estimation qui a été faite de sa maison, par le service des Domaines, en janvier 2012. «*Les frais que nous devons engager, autant pour le déménagement que pour trouver un autre bien, dépassent ce chiffre*», écrit Xavier Magnant, au maire et au sous-préfet.

L'estimation réalisée par les Domaines en 2012, du lot des cinq propriétés à démolir, à hauteur de 1 069 000 € HT, valable un an,

doit être reconduite. «*Il faudrait accompagner ces personnes de plus près. Leur dire qu'on veut participer à leurs difficultés. C'est une question d'humanisme. Même si notre compassion ne peut guère les aider à faire le deuil de leur bien*», a observé Bernadette Raymond, conseillère municipale. Gérard Viaud, autre conseiller, avait déjà suggéré à ses collègues, «*d'adopter ce principe d'un geste solidaire*».

**Activités péri-scolaires.** Les nouvelles activités péri-scolaires (NAP) à l'école donnent entièrement satisfaction. «*Elles sont au centre de toutes les conversations entre élèves, au détriment des activités proprement scolaires, ce qui provoque l'agacement des instituteurs*», a observé Laurence Lamarque, l'élue chargée de l'école, reconnaissant que *les enfants accusent une certaine fatigue, avant la fin de la journée.*»

A noter enfin que la mairie et l'agence postale seront fermées les 26 et 27 décembre.

# L'accessibilité a encore des obstacles à franchir

■ À Cognac, le quotidien des handicapés relève encore du parcours du combattant  
■ Exemple en centre-ville avec Christine Delvoye ■ Qui pousse un coup de gueule.



Détail qui échappe aux valides, l'accès à certains distributeurs automatiques de billets relève de l'impossible pour une personne en fauteuil roulant.

Photo G. B.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

C'est bien ce système, pratique, ça laisse de l'espoir», se réjouit Christine Delvoye. Une réflexion qui prête à sourire alors que le système dont parle cette Cognaçaise de 47 ans, condamnée au fauteuil roulant par la maladie de Morquio (1), est la rampe d'accès pour handicapés dont s'est doté le magasin des... Pompes funèbres générales de la rue d'Angoulême. «Je n'avais pas remarqué, s'esclaffe-t-elle. Mais c'est bien, il y en a qui se préoccupe de nous au moins».

Lorsqu'on chemine à ses côtés, on constate en effet à quel point il reste beaucoup à faire pour que l'accessibilité aux commerces et autres établissements recevant du public (ERP) soit enfin résolue en centre-ville de Cognac. «J'en ai marre que ça n'avance pas», peste Christine Delvoye qui s'est adressée à CL

pour faire part de son courroux. De ses inquiétudes aussi, «tant la situation risque de perdurer malheureusement avec les dérogations annoncées.»

## L'obligation de mise aux normes repoussée à 2018

Alors que la loi sur l'égalité des chances de 2005 prévoyait que tous les ERP se mettent aux normes pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015, en février dernier, le gouvernement a décidé de reporter cette obligation. D'instaurer des «agendas d'accessibilité programmée» qui introduisent des délais supplémentaires sans encourir de sanctions. Soit trois ans de rab pour les commerces de proximité (2).

«Certains ne vont pas manquer d'en profiter», se désole ce petit bout de femme dont le quotidien s'apparente à un parcours du combattant dans les rues de Cognac, malgré les efforts réalisés par la municipalité et certains établisse-

ments pour faciliter l'accessibilité. «La ville a fait des choses en effet comme au couvent des Récollets, dans les rues. La Poste, des banques, des restaurants aussi. Ça va dans le bon sens, mais d'autres ne s'en sont pas donné la peine jusque-là alors qu'il y a la loi. Pourquoi ?», déplore Christine.

Pour étayer son propos, cette dernière désigne des petits détails qui échappent au commun des valides. Ici des ressauts d'une dizaine de centimètres qui marquent l'entrée de nombreuses boutiques. Là des portes trop lourdes à pousser. D'autres qui ne s'ouvrent que vers l'extérieur. Ailleurs, «l'accès à la médecine du travail où je dois passer par derrière pour entrer, un comble», confie-t-elle, ou pire encore à l'image de ce distributeur de billets placé trop haut sur la façade de la Société Générale. Sa banque déjà quand elle était encore en partie valide «mais qui ne le sera plus car c'est le pompon. Le fait qu'il soit inaccessible m'a contraint à prendre une cotisation "Jazz", plus chère,

pour ne pas avoir à payer de pénalités puisque je prélève toujours ailleurs du coup», s'insurge-t-elle. Au-delà du distributeur, il y a aussi cette marche d'entrée surélevée. Ces deux lourdes portes à l'entrée: infranchissables. «Des travaux étaient prévus en septembre, à cause de la mairie on a dû les repousser. Ce sera fait en janvier», assure une employée venue s'enquérir des besoins de Christine Delvoye à la demande d'un client. «Des années qu'ils disent ça, incroyable», déplore ce dernier.

## «Avoir droit à tout comme tout le monde»

«Une sonnette suffirait pour avertir que je suis là, poursuit Christine Delvoye. Vous imaginez quand je suis seule et qu'il pleut ?» Pas ce jour-là. Mais il lui aura fallu attendre trois bonnes minutes dehors, au vent, pour voir un autre employé venir enfin à la rescousse. Un homme, en mesure de soulever son fauteuil, aidé par des

clients pour ouvrir les portes. «Si ça avait été mon fauteuil électrique de 80 kg, il en aurait fallu deux comme lui», estime celle qui, bien que parfois dépitée, n'entend pas lâcher l'affaire désormais après ce coup de gueule. «Parce que peu de chose suffirait à nous faciliter la vie, des trucs simples pour avoir droit à tout comme tout le monde. Il faut que les gens en prennent conscience.»

(1) Le syndrome de Morquio est une maladie rare et dégénérative qui affecte principalement les os et les articulations.

(2) Six ans pour les mairies, écoles, chaînes d'hôtellerie et de commerce.

## La sécurité alimentaire au menu au lycée Louis-Delage

**S**on nom: le «Safe food pack design», soit sécurité à la conception d'emballages alimentaires. Un programme de travaux de recherche piloté par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) afin de développer de nouvelles approches et de nouveaux outils de modélisation visant à mieux démontrer la sécurité sanitaire des emballages de denrées alimentaires. Ce programme et ces outils ont été présentés hier dans les locaux du lycée Louis-Delage de Cognac qui organisait un colloque de formation sur ce sujet sensible, en partenariat avec Atlanpack, le pôle régional emballage conditionnement.

Autour de la table, des responsables de laboratoires et des industriels du Poitou-Charentes représentant des entreprises de bouchons, du négoce, des fabricants de bouteilles, tous directement concernés par la

sécurité sanitaire des emballages. «Une sécurité parfois complexe à évaluer, coûteuse, construite sur des analyses effectuées sur la base des règles fixées par la réglementation à partir de conditions qui ne correspondent pas exactement aux conditions réelles d'utilisation. Et sur des contrôles en bout de chaîne qui ne prennent pas en compte tous les risques de contamination», indique Mai Nguyen, chercheur à l'Inra, parmi les intervenants venus détailler et promouvoir ce «Safe food pack design». Un programme qui vise «à poser les bases pour la conception d'un emballage sûr grâce à des outils qui permettent d'aller au-delà même de la réglementation», ajoute un de ses confrères. Des outils disponibles sur le site de l'Inra, découverts avec attention par les participants et qui profiteront in fine à tous les consommateurs.



Industriels de l'emballage et fournisseurs de produits alimentaires sont venus découvrir avec attention les outils développés et présentés par les chercheurs de l'Inra. Photo G. B.

# Une réunion publique comme un long fleuve tranquille

Des questions pratiques, pas de remise en cause du projet. La réunion publique sur les Vauzelles, hier soir, s'est tenue dans le calme.

Stéphane URBAJTEL  
s.urbaitel@charentelibre.fr

Aucune manifestation de mécontentement à l'annonce du coût des travaux du complexe nautique: presque 19 millions d'euros. Pas un grincement de dents ni même la moindre allusion cassante à l'heure de la description d'un chantier si souvent qualifié par ses détracteurs de «pharaonique».

Hier soir dans la salle des fêtes de Châteaubernard, la cinquantaine d'habitants du Cognaçais venus assister à la réunion publique consacrée à la présentation du chantier du quartier des Vauzelles sont restés très sages. Ils ont surtout posé des questions pratiques, liées à leurs préoccupations quotidiennes, quand le micro leur a été tendu. «La chaudière bois prévue pour chauffer l'ensemble, va-t-elle générer du bruit?», a demandé une dame. «Avez-vous prévu des aménagements pour l'accès aux handicapés?», a interrogé un monsieur. «Quel type de clôture avez-vous prévu?» «L'ancienne piscine de Cognac, elle va devenir quoi?» «Et tout ça, ça ne risque pas d'entraîner une augmentation de nos impôts?»

Il faut dire que sur l'estrade, Michel Gourinchas, président de GrandCognac et maire de Cognac, a pris le soin de déminer le terrain dans son préambule. «Nous ne sommes pas là ce soir pour dire si le projet se fera ou ne se fera pas. Il se fera. Ça, c'est réglé. Cette réunion a l'ambition de vous dire quelle est la nature du projet et quelles conséquences ce



Une cinquantaine d'habitants ont participé à la réunion publique tenue hier soir à Châteaubernard.

Photo S. U.

chantier peut avoir sur les voisins des Vauzelles. Ou pas.» À ses côtés, Pierre-Yves Briand, vice-président de GrandCognac en charge des grands projets et maire de Châteaubernard, a loué un projet vécu comme «une belle opportunité pour le territoire». «Cette chance, nous n'avions pas le droit de ne pas la saisir.»

## Circulation perturbée à partir de septembre ou octobre 2015

La principale inquiétude entendue dans l'assistance suite à la présentation détaillée et la visite virtuelle, en vidéo, du futur domaine des Vauzelles, a porté sur la gestion des eaux pluviales que générera l'ouvrage. «Parce que nous, ça fait des années qu'on voit les

routes de notre quartier sous les eaux quand il pleut fort», s'est inquiété une riveraine. «Vous êtes vraiment sûr que les tuyaux permettront l'évacuation des eaux?», a demandé un Cognaçais. Les élus se sont montrés rassurants.

L'autre information clé de la soirée aux yeux de plusieurs habitants a porté sur la gêne que va occasionner le chantier à l'heure de son coup d'envoi, en septembre, octobre 2015: la circulation sur la D 945, à l'entrée de Cognac, sera très perturbée. Il faudra s'habituer, à partir de ce moment-là, aux engins et au bruit. Avant de pouvoir plonger dans les bassins du complexe nautique ou espérer se balader dans les allées du futur quartier arboré, les travaux vont rythmer la vie du secteur. Cela va durer jusqu'au deuxième semestre 2017.



## Chais Monnet : les deux projets présentés

Demain, la séance du Conseil municipal s'ouvrira sur la présentation des deux projets retenus pour la réhabilitation des Chais Monnet. À partir de 18 h 30, les deux investisseurs, Jean-François Broggio et un représentant de l'Azéri Javad Marandi auront chacun 45 minutes pour convaincre. ARCHIVES « 50 »

# Le pôle aquatique, un « bel investissement »

**VAUZELLES** Le projet a été présenté hier en réunion publique et visiblement adopté. Mission réussie pour Grand Cognac

**SOPHIE CARBONNEL**

s.carbonnel@sudouest.fr

La présentation d'une heure et demie à la salle des fêtes de Châteaubernard, hier, était particulièrement soignée. Le futur pôle aquatique des Vauzelles a été décrit dans toutes ses largeurs, de sa conception au coût des travaux, en passant par le choix de la couleur des murs et des espèces d'arbres plantés. Pour terminer, la cinquantaine de personnes présentes ont eu droit à une visite en 3D du site. Bref, Grand Cognac représenté par son président, Michel Gourinchas, et le maire de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand, a mis les moyens pour gagner le cœur de ses habitants.

Pourtant, l'enjeu a bien changé depuis les dernières réunions publiques de 2011 et 2012. Hier, il n'était pas question de « savoir si le pôle aquatique doit se faire ou non, mais de connaître la nature du projet et les répercussions possibles sur le voisinage proche », comme l'a décrit en prélude Michel Gourinchas.

**Les impôts ? La chaudière ?** À la fin de la présentation et juste avant l'ouverture du débat, Michel Gourinchas a partagé une conclusion pleine de bons sentiments :



Une cinquantaine de personnes ont découvert la présentation soignée du futur pôle aquatique des Vauzelles. PHOTO S.C.

« Le montant affiché est élevé, certes, mais c'est un bel investissement, il va créer de l'emploi. La Communauté de communes peut le supporter, sa situation financière est saine. Ça va rendre le territoire beaucoup plus attractif. »

Pour les citoyens, la première inquiétude se situe au niveau des finances. « Est-ce que ça va augmenter nos impôts ? », demande un habitant. « Les financements de la CdC sont basés sur les entreprises. Il n'y aura aucun endettement. » Question suivante. « Yaura-t-il des accès pour les handicapés ? » « Oui,

bien sûr, les équipements sont obligatoires sur un tel projet. »

Enfin, la chaudière bois a aussi suscité l'intérêt. « Quelles seront les conséquences sonores ? Y aura-t-il des rejets ? » « La livraison de bois se fera par la voie d'accès principale. Le délégataire s'est engagé à réduire le bruit et les filtres seront très performants. De toute façon, ça ne dégage que de la vapeur d'eau. »

La réunion a tourné court. « Prenons l'apéritif. Vous pourrez continuer à me poser des questions », a suggéré Michel Gourinchas. Opération séduction réussie.

## GUMPS CHATEAUBERNARD

René GOIMIER (†), son épouse ;  
Michel, Roselyne,  
ses enfants et leurs conjoints ;  
ses petits-enfants,  
ses arrière-petits-enfants  
ainsi que toute la famille  
vous font part du décès de

**Geneviève GOIMIER,**  
née PARLANT,

survenu dans sa 91<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le **vendredi 19 décembre 2014, à 10 heures**, en l'église de Guimps, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Geneviève repose à la maison funéraire Rullaud, à Barbezleux

Le présent avis tient lieu de faire part.

Maison funéraire, SARL PF Rullaud,  
caveaux et monuments, Barbezleux,  
tél. 05.45.78.19.80.



Une vingtaine d'entreprises du secteur alimentaire et de l'emballage ont participé à la formation. PHOTOS S. C.

## Connaître les risques pour mieux les maîtriser

**INNOVATION** Des entreprises ont été invitées à se pencher sur la sécurité des emballages alimentaires

La journée d'hier pouvait paraître fort technique au regard des chercheurs et autres intervenants scientifiques présents au lycée Louis-Delage. Pourtant, le sujet de cette rencontre avec une vingtaine d'entreprises picto-charentaises concerne tout le monde, qu'on soit jeune, vieux, petit ou grand. La législation des emballages alimentaires était au cœur des discussions. De fait, la santé des consommateurs aussi.

C'est sous l'égide d'Atlanpack et du lycée Louis-Delage que la formation Sade Food Pack Design a été organisée pour la première fois en Poitou-Charentes hier. Jacques Thebault, directeur général de l'entreprise Casimir, et Mai NGuyen, chercheuse à l'Inra, étaient de ceux qui ont tenté de vulgariser la législation et surtout de présenter ce nouvel outil de modélisation moléculaire sur les emballages. « Avant, il fallait commander des analyses, c'était long et coûteux, explique Jacques Thebault. Avec cet outil numérique Safe Food Pack Design, les entreprises peuvent calculer les risques de migration toxicologique vers les aliments. »

Gratuit et accessible en ligne avec un simple mot de passe, ce nouvel outil a un intérêt important pour les entreprises. Ne serait-ce que pour dé-

couvrir d'où vient la faille, si elle existe. « Il ne faut pas toujours incriminer les emballages, poursuit Jacques Thebault. C'est parfois dans le parcours de fabrication de l'aliment que les composés toxiques migrent. »

### Prévenir la crise alimentaire

Hier, des entreprises de fabrication alimentaire et d'emballages ont pu discuter sur le même sujet, ensemble. « Ce sont deux secteurs qui ont du mal à se parler, note Jacques Thebault. Là, on les confronte, on les met dans des situations réelles. »

Situation comme une crise alimentaire. À Cognac, on se souvient trop bien des phtalates et des conséquences sur le marché chinois. « L'enjeu, c'est d'aller plus loin que la réglementation actuelle pour maîtriser les risques, explique Jérôme Fruchard, responsable de la filiale FS Pack à Louis-Delage. Il faut prendre soin du consommateur, c'est devenu un choix stratégique des entreprises. »

La journée a été ponctuée de mises en situation et d'illustrations concrètes de cas. « Il faut avant tout détecter où se trouve le maillon faible dans la chaîne de conception pour avancer », termine Jacques Thebault. S. C.